

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE
MRC DE MONTMAGNY**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Par la présente, un avis public est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du **4 mars 2018** le Conseil municipal devra se prononcer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : M^{me} Rollande St-Onge
9269-6616 Québec inc.
Chemin des Pionniers Ouest
Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Nature et effet :

Cette demande consiste à autoriser une sommation des marges latérales de 4,0 mètres au lieu de 6,0 mètres d'un bâtiment principal tel que prévu au règlement de zonage numéro 270, le règlement de lotissement numéro 271 et au règlement numéro 273 relatifs aux dérogations mineures de la Municipalité. Le tout est applicable aux futurs lots 1A, 1B, 2A, 2B, 3A, 3B, 4A, 4B, 5A et 5B, situés sur le chemin des Pionniers Ouest, comme illustrés au plan de lotissement daté du 3 décembre 2018 sous la minute 3779 par M. Jean Casault, arpenteur-géomètre.

Identification du site concerné :

Adresse : chemin des Pionniers Ouest
Zones : AC-2 et RcM-12

Numéro de lot :

Lot : 3 250 421

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil municipal le lundi 4 mars 2019 à 20 heures. Pour des informations additionnelles, vous pouvez contacter la secrétaire-trésorière au numéro de téléphone suivant : 418 246-5631 poste 12.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 1^{er} février 2019.

Sophie Boucher
Directrice générale